

**JEUDI 31 MARS 2022**

**13h : fin de service**

**14h46 : mail de licenciement**

**Nouveau licenciement à la DPVD**

**Communiqué de M. le Président en soutien aux grévistes de SEPUR en novembre 2021**

*Vous les voyez avec leurs chasubles jaunes, ils arpentent nos rues souvent très tôt le matin et très tard le soir, un balai, une pelle, un aspirateur ou un souffleur à la main, ils nettoient l'espace public, s'occupent de nos poubelles et ramassent nos déchets par tous les temps, pour des salaires indigents qui, souvent, leur permettent à peine de vivre.*

*« Ils » ce sont ces « premiers de corvée », balayeurs, ripeurs ou éboueurs qui participent au quotidien au bon fonctionnement de nos villes et dont la crise sanitaire a mis en lumière le caractère si indispensable.*

*[...]*

*Après les avoir reçus hier, je tenais à leur réaffirmer tout le soutien de la collectivité dans cette lutte qu'ils viennent d'engager et demande à leur employeur de satisfaire à toutes ses obligations sociales et éthiques .*

**A Est Ensemble  
on peut toujours rêver !**

Il ne s'agit pas de la réponse du Président au(x) conflit(s) pour l'amélioration des conditions de travail qui oppose(nt) les collègues de la DPVD à notre collectivité, c'est la déclaration courageuse de M. Patrice Bessac en novembre 2021 au conflit des travailleurs de SEPUR qui... ne travaillent pas à Est Ensemble.

Non. Pour ce conflit qui dure depuis plus d'un an, le président n'a jamais daigné recevoir les agents ni leurs représentants syndicaux, n'a jamais daigné se fendre d'une déclaration aussi compatissante pour les agents qui travaillent dans sa propre collectivité !

Après plusieurs jours d'un mouvement de grève inédit dans les deux unités techniques de la DPVD, les masques tombent !

Notre camarade et collègue agent rippeur est licencié sur le champ et par mail !

Contractuel, enchaînant les CDD depuis juillet 2020, il est prié d'aller désormais pointer à Pôle emploi.

Voilà comment on gère un conflit à Est Ensemble : aucune avancée concrète sur les revendications des agents, élu-es aux abonnés absents, tentative de casser la grève en embauchant des intérimaires, licenciement d'un représentant du personnel au CHSCT.

**Mépris, intimidation, discrimination syndicale, voilà la nouvelle devise de notre employeur !**

**RÉINTÉGRATION IMMÉDIATE  
DE NOTRE CAMARADE YOUNÈS !**